



Philippe

**POUTOU 2012**

candidat anticapitaliste



**aux capitalistes de payer leurs crises !**

Montreuil, le 9 avril 2012

**à l'Anafé  
21 Ter, rue Voltaire  
75011 Paris**

Bonjour !

Indiquons tout d'abord que nous soutenons totalement vos trois revendications « phares » :

- admission systématique des mineurs sur le territoire, donc fin de leur enfermement aux frontières et prise en charge par les services sociaux compétents ;
- contrôle judiciaire des décisions de police et accès effectif à des procédures de recours suspensives ;
- présence d'une permanence d'avocats aux frontières.

Nous tenons à situer ces mesures par rapports aux principes fondamentaux que nous défendons. Notre perspective est en effet celle de la **liberté de circulation et d'implantation**. Nous sommes certes bien conscients qu'un tel principe ne saurait être admis dans un seul pays. Il doit en tout état de cause relever de décisions prises à un niveau international par des institutions réellement démocratiques et sous le contrôle des peuples : dans ce domaine comme ailleurs, il apparaît clairement que notre projet socialiste ne saurait être qu'internationaliste.

Toutefois, des mesures transitoires devraient être rapidement prises pour s'engager sur cette voie. En règle générale, il s'agira notamment :

- mettre fin au règne de l'arbitraire, ce qui implique que** toutes les décisions de l'Administration soient dûment motivées et que l'indépendance des instances chargées de l'examen de recours (suspensifs pour toute mesure de contrainte et traités dans les plus brefs délais pour tout rejet d'une demande d'accès à un droit) soit garantie;
- d'en **finir avec la sombre réalité du « police partout, justice nulle part »**, applicable en premier lieu aux étrangers ;
- de **ne plus accepter le traitement carcéral des problèmes sociaux** ;
- de **restaurer totalement un authentique droit d'asile**.

C'est pourquoi notre programme inclut :

- l'**abrogation des lois anti-immigrés, racistes et sécuritaires** dont l'empilement dans une logique de soupçon et de contrôle permanent, n'a d'autre vocation que répressive ;
- pour assurer l'**effectivité du droit d'asile**, la totale suppression des zones d'attentes, puisque le placement dans ces zones représente en tout état de cause une mesure privative de liberté sans réel contrôle de l'autorité judiciaire; l'abolition de la liste arbitraire des pays dits « sûrs » ; la mise en place d'une instance réellement indépendante destinée à se substituer à l'OFPRA ;
- la **dépénalisation des infractions au séjour et la fermeture des centres de rétention** ;
- la pleine **reconnaissance du droit au séjour des étrangers malades** ;
- la garantie de l'**égalité des droits** dont doivent bénéficier les demandeurs d'asile, avec en premier lieu le rétablissement de leur droit de travailler et la suppression des CADA, l'accueil des demandeurs d'asile se faisant à nouveau dans les CHRS, dotés de moyens sensiblement augmentés.
- La **cessation des tracasseries humiliantes et de fiabilité médiocre concernant la vérification de l'âge** des mineurs (du type examen osseux).
- la **dotation des organismes sociaux** (tout particulièrement de l'ASE) **et des associations de soutien des migrants de moyens suffisants**, (ce qui témoigne, au demeurant de ce que la « politique migratoire » ne saurait être isolée d'une politique d'ensemble et de ce qu'une politique d'accueil digne de ce nom passe par des mesures fiscales et budgétaires de grande ampleur).
- la **ratification de la convention internationale sur les droits des migrant.e.s et l'engagement de discussions dans le cadre européen pour obtenir que l'ensemble des pays de l'UE en fassent enfin autant.**

Cordialement, l'équipe de campagne de *Philippe POUTOU*

[www.poutou2012.org](http://www.poutou2012.org) – [contact@poutou2012.org](mailto:contact@poutou2012.org)

2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil